AISLF XXIe CONGRÈS INTERNATIONAL DES SOCIOLOGUES DE LANGUE FRANÇAISE

La société morale

TUNIS 12-16 JUILLET 2021

Appel à communications du CR25

Sociologie des relations professionnelles et du syndicalisme

Correspondant pour le Congrès : Jean-Michel DENIS - jean-michel.denis@wanadoo.fr

Les relations professionnelles sont-elles affaire de morale ?

La thématique du congrès est celle de « la société morale ». Selon l'argumentaire avancé, cette « configuration morale » toucherait la société dans son ensemble, et marquerait l'acteur social en même temps que le sociologue conduit à devoir « explorer la dimension morale de la vie sociale ». Cette prise de conscience récente concerne-t-elle celles et ceux qui travaillent sur le syndicalisme et les relations professionnelles ? La transformation du travail et des régimes d'emploi a-t-elle transformé la nature et le contenu de ces enjeux normatifs propres à ce champ ? L'expression de l'expérience au travail, et les revendications sociales qui lui sont liées, n'empruntent-elles pas davantage aujourd'hui au registre moral, ne serait-ce que parce que les nouvelles formes de travail donnent une importance accrue au rapport subjectif à ce dernier ? L'emploi croissant dans les analyses sociologiques de termes comme ceux de bonheur, satisfaction et bien-être au travail, qualité de l'emploi et responsabilité sociale mais aussi bad jobs, souffrance au travail, mépris social, injustices… en est-il l'écho ? Sans compter la place relativement nouvelle accordée aux émotions dans l'analyse du travail et de ses relations ?

1. Discours et représentations

Les évolutions décrites ci-dessus se retrouvent-elles dans les paroles, discours, écrits qui orientent les positions, actions et revendications des acteurs des relations professionnelles ? En tiennent-ils compte pour construire ou modifier les schémas et les paradigmes à partir desquels ils produisent leurs visions du monde social et leurs guides d'action ? Cette configuration morale est-elle réellement nouvelle alors que la critique sociale s'est toujours accompagnée d'une remise en cause normative, plus ou moins forte et étendue, du système (économique, politique, social) en place ? Dans le prolongement, comment ces mutations sont-elles traduites par les observateurs et les analystes ? Forment-elles des éléments à partir desquels ils se représentent l'espace des relations professionnelles, ses acteurs, ses actions et ses enjeux ?

2. Quelles régulations des normes ?

En cette année 2019 où l'OIT fête ses cent ans, qu'en est-il des normes qui encadrent le travail ? Assiste-t-on à un affaiblissement, à un renforcement ou à un déplacement des enjeux normatifs qui pèsent sur la régulation du travail et de l'emploi, au niveau national comme international ? Quelle place est accordée aux indicateurs non-monétaires du travail, et en particulier à sa valeur sociale,

dans les différentes instances de régulation, dans l'entreprise et au-delà ? Comment les acteurs se saisissent-ils de ces catégories de « qualité de l'emploi » et de « travail décent » promues par les instances internationales alors que l'économie de plateforme semble partout gagner du terrain ? Quels objectifs en termes de politiques publiques, de rôle des états et quelles stratégies d'action collective pour le mouvement syndical et les autres organisations de travailleurs non syndiqués, dans les pays du Sud comme ceux du Nord ?

3. Valeurs et possibilités de l'action collective

Les inégalités au travail semblent de plus en plus appréhendées sous l'angle de l'injustice et de l'offense morale. Lorsqu'elles donnent lieu à des modalités d'action, celles-ci prennent tendanciellement la forme de résistances individuelles et/ou de luttes pour l'accès aux droits et contre les discriminations. Cette dimension morale qui entoure l'expression des mécontentements et des revendications cache-t-elle la difficulté de l'action collective ? Explique-t-elle sa fragmentation ? Quelle place reste-t-il pour les mobilisations collectives alors que le monde du travail semble de plus en plus fragmenté ? Autour de quelles valeurs de solidarité ? Et de quel horizon d'émancipation collective alors que l'espace des relations professionnelles tend par ailleurs à se dépolitiser ?

Les propositions doivent être en rapport avec la thématique du CR25. Une sélection des communications sera effectuée par le bureau du CR25 en vue de la publication d'un dossier dans la revue *SociologieS*.